

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Eau et électricité : des consultants au Palais, la SEEG sous pression

Innocent M'BADOUMA  
Libreville/Gabon

**G**RANDES tractations autour de la desserte en eau et électricité dans le Grand Libreville.

D'abord au Palais présidentiel lundi 25 janvier dernier. Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu un groupe de consultants en énergie et ressources hydrauliques. De source proche du dossier, ces experts sont chargés de déceler les anomalies et proposer des solutions afin d'améliorer la qualité de service en eau et électricité.

Et l'agenda est pressant. " Nous avons d'ici une année à peu près, l'ambition de faire un diagnostic d'une part, des propositions d'autre part, et de veiller à ce que ces recommandations soient suivies dans la perspective d'une amélioration rapide du service aux Gabonais dans les domaines de l'eau et de l'électricité qui sont des services essentiels ", a déclaré Henri Proglia, ancien patron d'EDF et de Veolia devenu consultant en énergie et ressources hydrauliques au terme de l'audience. Ce groupe d'experts va rapidement s'étoffer autour de cette mission. " On constitue une équipe particulièrement compétente dans ces domaines-là. Celle-ci sera opérationnelle dans les jours qui viennent. On a déjà commencé ce travail, nous avons déjà récolté beaucoup d'informations auprès des autorités. Donc, les choses vont aller assez vite dans les semaines qui viennent ", a ajouté M. Proglia.

Les solutions préconisées par ces consultants viendraient, en complément ou en substitution, selon les cas, des initiatives en cours ou déjà entreprises par le Gabon. On sait que la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) a lancé en 2020 un plan d'urgence estimé 11 milliards de francs. Lequel plan ambitionne d'augmenter la capacité d'eau potable supplémentaire journalière de 44 000 m<sup>3</sup> dans son réseau d'approvisionnement. Ce qui devrait impacter près de 50 000 foyers.

Hier mardi, un communiqué du

ministère de l'Énergie précise une feuille de route d'investissements à venir. " Le gouvernement a décidé de lancer, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), un vaste plan d'investissement à hauteur de 77 milliards de francs CFA, destiné à améliorer la desserte en eau potable du Grand Libreville", dit le communiqué du ministère de l'Énergie. Les travaux devraient durer entre 20 et 32 mois, selon les cas.

En attendant que tout se mette en branle, la SEEG devrait mettre en service l'usine CIM-Gabon2 avant fin avril 2021. Cette usine va accroître la capacité de production de 36 000 mètres cubes/jour. Et le ministre de l'Énergie, Alain-Claude Bilie-By-Nze a instruit la SEEG d'apporter l'eau potable aux ménages, par tous les moyens.



Henri Proglia reçu par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba

## Pollution : Perenco s'engage à dépolluer les sites impactés par son activité

**LES** ministres de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, de l'Environnement, Lee White et du Pétrole, Vincent de Paul Massassa ont multiplié les réunions autour de la de la pollution orchestrée par la compagnie Pérenco. Le pollueur doit coopérer et réparer.

Innocent M'BADOUMA  
Libreville/Gabon

**D**EUX réunions ont eu lieu, lundi 25 et mardi 26 janvier 2021, portant sur les mesures à prendre en vue de remédier à la pollution des eaux et sur terre provoquées par des incidents d'exploitation sur certains sites de la société Perenco, notamment le site CB-1 Olendé qui a été le théâtre d'une pollution de la mangrove le 21 janvier 2021.

Ces réunions ont ainsi permis de mettre la compagnie pétrolière Perenco devant ses responsabilités, notamment la nécessité de procéder à des opérations de dépollution d'une part, et d'autre part, de dédommager les populations impactées par ces déversements polluants des hydrocarbures.

Lors de ces réunions, la direc-

tion en charge de la protection de l'environnement a ressorti les éléments techniques et juridiques qui mettent à l'index la responsabilité de Perenco. Lesquels éléments techniques et légaux ont situé les obligations qui s'imposent à tous les opérateurs coupables d'actes de pollution. Des actes de pollution entamés en octobre 2020 et qui se sont multipliés sur plusieurs sites.

Prise la main dans le sac, la société Perenco a reconnu les faits et dit prendre les mesures nécessaires en vue de limiter le désastre de la pollution et de dépolluer les zones impactées. Les premières initiatives de dépollution n'ont pas été faites dans les règles de l'art. Perenco a rassuré le gouvernement quant à sa volonté réparer les dégâts.

**COOPÉRATION.** Le ministre du Pétrole Vincent de Paul Massassa a insisté sur la nécessaire



Une des réunions visant à prendre des mesures de dépollution sur les sites de Perenco.

collaboration entre opérateurs et administrateurs chargés de leur contrôle. Aussi a-t-il souhaité plus de transparence, de communication et de coopération de la part de Perenco à l'avenir.

Pour sa part, la ministre de la Justice a tenu à rappeler la nécessité d'établir un chronogramme d'actions qui seront menées par les différents acteurs, incluant un audit des installations de la société pétrolière qui sera réalisé

par un opérateur indépendant et financé par Perenco. Elle a souligné que les procédures pénales en cours devant les juridictions suivront leur cours et a invité les responsables de Perenco à faire preuve de transparence et de bonne volonté dans la résolution de cette affaire.

En vue d'assurer un suivi régulier, Mme Ndembet-Damas a appelé à une nouvelle réunion le mardi 2 février prochain.